



ASSOCIATION NATIONALE POUR
L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE AU TOGO

Agoè-Cacavéli 1ère Rue à Droite après CEET.
Dans les locaux de la société GREEN AGRI NOVA
(00228) 90 85 92 85 / 96 80 21 50
secretariat.anaabio@gmail.com
www.anabio.net

BioSPG DE L'ASSOCIATION NATIONALE POUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE AU TOGO (BioSPG ANA-Bio Togo)

Authentique
Huile de Coco
Coconut Oil

CERTIFIÉ BIO SPG TOGO
ANA BIO TOGO

Huile sans Cholestérol



Origine , objectif, et quelques chiffres 2022

- Date de création: **Octobre 2019**

- Objectif principal:

Institutionnaliser la démarche BioSPG au niveau national par un organe indépendant qui pilote le processus afin de garantir l'intégrité biologique des produits aux consommateurs locaux.

- Type de cahier de charge :

Cahier de charges bio et agroécologique reconnu par IFOAM en 2021.

- Type activités:

Maraichage, fruitiers, grandes cultures vivrières, élevage, apicole, transformation , ect.

- Initiateurs et accompagnateur du projet?

ANA-Bio Togo; IFOAM; GIZ-Togo; COLEAD.

- Territoire concerné: **TOGO au plan national.**

- Nombres d'adhérents: **219 producteurs, 5 transformateurs, 6 distributeurs.**

- Dont **18 groupes locaux.**

Mode de contrôle des pratiques?

ANA-BIO TOGO et RéNAAT ont mis en place deux organes pour la gestion de la conformité des membres:

CCL: Comité de Certification Locale qui regroupe dans les différentes communautés des producteurs, consommateurs, Techniciens ou animateurs agricoles accompagnateurs. Il s'agit d'un système d'autoévaluation par les paires sans intervention de l'ANA-BIO TOGO.

CNEC: Comité National d'Évaluation de Conformité, qui regroupe des Évaluateurs de l'ANA-BIO TOGO et RéNAAT, qui a pour rôle de faire des visites d'échange et de partage de connaissances au sein des CCL pour apprécier les dynamiques BioSPG.

Mode d'attribution du label du SPG

Selon le rapport du CNEC, on classe les initiatives locales ou communautaire en 3 catégories:

Niveau 1 : Débutant

Niveau 2: Avancé

Niveau 3: Très Avancé

Le label est délivré quand les pratiques sont jugées à un **niveau 3** acceptable par le CNEC.

Le label est individuel et collectif.



Procédure de résolution des litiges

- Y a-t-il une procédure mode opératoire (formel) pour résoudre les litiges ou désaccord sur les décisions prises? Si oui, qui, quand et comment?

Ce qui est mis en place actuellement c'est les procédures de plaintes et de réclamations par les consommateurs, qui peuvent saisir ANA-BIO Togo.

En ce qui concerne les décisions prises, le CNEC a le devoir d'expliquer à chaque CCL la décision prise par rapport à leur niveau d'évolution dans le processus SPG, surtout l'encouragement et le soutien à la progression des initiatives SPG.

Modèle économique

- Recevez vous des aides financières ou matérielles pour votre SPG? Si oui par qui et comment?

Aucune aide à ce jour, c'est sur fond propre.

- Quels sont vos sources de fond propre? Quel pourcentage cela représente de votre fonctionnement?

Les cotisations annuelles et les frais de participation au processus SPG des CCL sont de façon volontaire.

- Quels sont vos frais de fonctionnement?

Déplacements

Hébergements

Frais de formation

- Avez-vous des salariés?
 - Si oui, de quelle activités sont ils en charge?

Non pas de salariés mais des volontaires.

- Y a-t-il des productions vendues collectivement?

Oui

Politique sociale

- Comment est organisé la formation si il y en a?

Nous lançons des formations collectives aux membres chaque année et selon les moyens.

- Y a-t-il un fond de solidarité pour des fermes en difficulté? Des chantiers solidaires pour aider à une activité sur une ferme (débroussaillage, récolte, etc)?

Non pas encore

- Y a-t-il une banque de semences?

En projet mais nous encourageons les partages et les échanges de semences entre les membres d'une même initiative au même titre que les partages expériences entre paire.



Projets et défis pour l'organisation

- Quels sont les principaux projets et défis de votre initiative actuellement?
 - ❖ **Le projet d'appropriation du processus SPG par les acteurs**
 - ❖ **Le développement du marché Bio local**
 - ✓ **Demande une forte implication des acteurs**
 - ✓ **Processus d'apprentissage à long terme**
 - ✓ **Manque de reconnaissance gouvernementale**
 - ✓ **Beaucoup de travail volontaire**
 - ✓ **Souvent pas pertinent pour les filières longues et pour l'export**
- Quels sont les principales difficultés de votre initiative actuellement?
 - Le manque de financement du processus du BioSPG au Togo**
 - Problème de compréhension de la vision commune du processus BioSPG**

Pied de page



Contact : (00228) 90 85 92 85 / 96 80 21 50

E- mail: secretariat.anaabio@gmail.com

web: www.anabio.net

